



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E154618

VALABLE JUSQU'AU 23/06/2024

ÉDITÉ LE 10/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/07/2014

Forme juridique : SARLU

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULON 2006B00901

Siret : 490 413 127 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9035894

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10327802104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10327802104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : BADIBAT CONCEPT

IMPASSE ARAMON
ZI LES PLOUX
83210 LA FARLEDE

Téléphone : 04 94 64 08 94

Fax : 04 94 64 09 65

Portable :

Site Internet :

E-mail : badibat.concept@badibat.com

Responsabilité légale :

BADINAND DIDIER GÉRANT

Effectif moyen : 29

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Couvreur, Électricien, Maçon, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste, Plombier)	24/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/04/2023
o Fenêtres de toit	14/04/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/04/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	14/04/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	14/04/2023
o Isolation des planchers bas	14/04/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.